



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25084133

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 JUIN 2025

DU CRAPANT WALLON S.A.
Greffe

N° d'entreprise : **0845 689 649**

Nom

(en entier) : **HIGH SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **31, Chaussée de Namur, 1457 Walhain**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Est tenue ce jour, le 1er janvier 2025, 19 heures, au siège de la société, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

- Le président : Monsieur Lionel REUL,

Le président expose ce qui suit :

1. Démission de Monsieur Lionel REUL en tant qu'administrateur

L'assemblée générale des actionnaires prend acte et accepte la démission en tant qu'administrateur de la SRL HIGH SERVICES de Monsieur Lionel REUL, domicilié à 1450 CHASTRE, Rue des Quinze Bonniers, 15 avec effet ce 1er janvier 2025.

Cette décision est votée à l'unanimité.

2. Nomination la SRL GLR INVEST en tant qu'administrateur

L'assemblée générale des actionnaires désigne la SRL GLR INVEST, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprises 1018.104.575, dont le siège est situé à 1450 CHASTRE, Rue des Quinze Bonniers 15, en tant qu'administrateur de la SRL HIGH SERVICES avec effet ce 1er janvier 2025.

Cette dernière accepte son mandat rémunéré.

La SRL HIGH SERVICES prend acte de la désignation par la SRL GLR INVEST de Monsieur Lionel REUL, précité en tant que représentant permanent de cette dernière auprès de la SRL HIGH SERVICES.

Cette décision est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée.

Monsieur Lionel REUL, administrateur, attribue tous pouvoir à la SRL COMPTA PLAN, immatriculée à la Banque Carrefour des entreprises sous le numéro d'entreprise 0460.365.463, dont le siège social est situé à 1435 Mont-Saint-Guibert, Avenue de la Fontaine, 4, boîte b, représentée par Bruno DEGUELDRE, représentant légal, ou un de ses administrateurs ou un de ses mandataires, avec pouvoir de substitution, pour procéder à toutes les formalités nécessaires à la publication d'un extrait du présent procès-verbal au Moniteur Belge. Fait aux lieux et dates indiqués et après approbation de l'assemblée générale, signé par les membres du bureau et les actionnaires qui en ont fait la demande.

Bruno DEGUELDRE
Mandataire
COMPTA PLAN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge